

SOCIÉTÉ



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Dans les années 1970, les femmes ont eu besoin de faire garder leurs enfants puisqu'elles désiraient s'intégrer au marché du travail. Elles ont donc mis sur pied des garderies populaires qui se sont transformées progressivement en CPE. « On voit là l'évolution d'une idée sortie de la communauté pour être ensuite structurée et institutionnalisée », assure Simon Tremblay-Pépin.

L'Université Saint-Paul lance la première école d'innovation sociale

CLAUDE LAFLEUR

Collaboration spéciale

L'automne prochain, l'Université Saint-Paul, à Ottawa, inaugurera l'École d'innovation sociale, une première au Canada et peut-être en Amérique du Nord.

« Pour nous, l'innovation sociale, c'est très simple : ce sont des communautés de citoyens qui cherchent à régler un problème par leurs propres moyens — donc, sans faire appel ni au secteur privé ni à l'État —, des communautés qui s'organisent elles-mêmes », explique Simon Tremblay-Pépin, l'un des quatre professeurs de l'Université Saint-Paul qui s'activent à mettre en place la nouvelle École.

« Nous sommes en train d'élaborer les programmes et de créer notre espace de cocréation de projets d'innovation sociale », ajoute son collègue Jonathan Durand Folco.

L'innovation sociale, poursuit-il, c'est l'ensemble des interventions menées par différents acteurs afin de répondre à des besoins sociaux qui ne sont pas comblés par le marché ou par le gouvernement. « Ce sont de nouvelles façons d'aborder des enjeux et de répondre à des besoins, mais aussi d'aspirer à de nouvelles formes d'organisation ou de mode de vie », précise-t-il.

Des expériences socialement innovantes

M. Durand Folco rappelle que le Mouvement Desjardins est un formidable exemple d'innovation sociale, « permettant aux Canadiens français [du début du XX^e siècle], qui n'avaient pas accès au crédit bancaire, de se donner les moyens de se développer économiquement ».

Pour sa part, Simon Tremblay-Pépin cite l'exemple des garderies populaires. Dans les années 1970, rappelle-t-il, les femmes ont eu besoin de faire garder leurs enfants puisqu'elles désiraient s'intégrer au marché du travail. Elles ont donc mis sur pied des garderies populaires. Puis

« L'innovation sociale, c'est très simple : ce sont des communautés de citoyens qui cherchent à régler un problème par leurs propres moyens — donc, sans faire appel ni au secteur privé ni à l'État —, des communautés qui s'organisent elles-mêmes »

Simon Tremblay-Pépin, professeur de l'Université Saint-Paul

celles-ci se sont progressivement transformées en un réseau de garderies structurées pour finalement donner lieu aux CPE. « On voit là l'évolution d'une idée sortie de la communauté pour être ensuite structurée et institutionnalisée », résume-t-il.

Ces deux professeurs, ainsi que leurs collègues Anahi Morales-Hudon et Philippe Dufort, présenteront le projet d'École d'innovation sociale lors du 5^e colloque international du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) qui se tiendra les 6 et 7 avril à l'UQAM. Ce colloque se veut une occasion de partager les expériences socialement innovantes et de favoriser une reconnaissance de l'innovation sociale comme moteur de changement.

« Nous en profiterons pour présenter notre vision de l'innovation sociale aux spécialistes réunis », rapporte M. Tremblay-Pépin, une vision qui diffère un peu d'autres visions de l'innovation sociale. Nous voulons discuter avec nos collègues professeurs et praticiens pour leur demander : pensez-vous que notre idée est bonne ? Voyez-vous des écueils dans ce qu'on projette de faire ? On veut voir les réactions de nos collègues. »

Gérer les situations « pas évidentes »

C'est ainsi que, dans le cadre de sa présenta-

tion intitulée « Trajectoires des innovations sociales : une perspective historique », Jonathan Durand Folco exposera les différentes interprétations et pratiques d'innovations sociales. « Je vais essayer de distinguer trois formes d'innovations sociales, trois façons d'aborder ce concept », résume-t-il.

« C'est un concept extrêmement large qui définit en gros toute forme d'innovation centrée sur des rapports humains, explique-t-il. Il s'agit de citoyens qui se prennent en main, mais l'innovation sociale peut aussi venir d'entrepreneurs de l'économie sociale et prendre aussi forme dans des institutions publiques et parfois même dans des entreprises privées. C'est donc un concept qui inclut beaucoup de choses... »

Les futurs étudiants de la nouvelle École apprendront donc comment s'organiser pour qu'une bonne idée d'innovation sociale devienne réalité. Y a-t-il des façons de s'organiser pour que la communauté mène à bien son projet, donne en exemple M. Tremblay-Pépin. Comment fait-on pour que ça fonctionne et pour que ça porte ses fruits ? « Ça peut avoir l'air simple, mais ce ne l'est pas ! » déclare-t-il.

L'un des gros écueils souvent rencontrés est

la durée dans le temps. « Les organisations d'innovation sociale ont des caps à franchir, indique-t-il, en particulier celui des trois ans puis des cinq ans. » En plus, les organisations communautaires et démocratiques sont à risque de tomber un jour sous le joug d'un individu qui accapare des pouvoirs et cherche à tout mener à sa guise, « ce qui arrive fréquemment », souligne M. Tremblay-Pépin.

Il faut par conséquent apprendre à voir venir ce type de personnalité. « Il y a des individus qui sont des poisons pour l'organisation et il ne faut pas sacrifier celle-ci à ces personnes-là, dit-il. C'est exactement le genre de choses contre lesquelles on préparera nos étudiants, des situations pas évidentes... »

De plus, l'École offrira un mélange de sciences sociales — qui confèrent une vision critique de la société — et de gestion bien concrète d'entreprise, c'est-à-dire des cours de comptabilité, de gestion de projets, de ressources humaines, etc.

L'École accueillera en outre de jeunes entrepreneurs sociaux qui désirent lancer leurs projets. Ceux-ci disposeront d'un espace de cocréation où mettre en œuvre leur projet. « Notre but, c'est de former des gens qui vont démarquer des projets qui leur permettront d'en vivre dès leur sortie de l'école », explique Simon Tremblay-Pépin.

En outre, les diplômés de l'École pourront aussi bien travailler dans n'importe quelle organisation sociale — notamment comme coordonnateur —, que ce soit dans le monde syndical, dans le secteur communautaire, les mouvements féministes ou écologistes, etc.

« Nous sommes convaincus que nos finissants auront énormément de débouchés, indique Jonathan Durand Folco, surtout qu'on les aura dotés d'une solide vision de la société — ce qu'on ne développe pas normalement durant une formation en gestion. »

PATRON

SUITE DE LA PAGE H 5

jeunes qui « souhaitent avoir droit de parole dans l'organisation et s'identifient de moins en moins à des rapports autoritaires », poursuit Martin Frappier.

L'autre raison du succès de l'entreprise sociale, c'est qu'on y travaille différemment. La mission sociale remplit pour certains le besoin de se réaliser, au lieu de travailler simplement pour un salaire. Les entreprises sociales sont également, en général, des milieux plus soucieux des personnes et de la conciliation fa-

mille-travail. Enfin, le modèle de gestion démocratique permet une plus grande diversité des tâches par la participation des travailleurs aux différents comités et aux réflexions stratégiques.

La concurrence du « social-washing »

Le grand défi des entre-

prises sociales reste cependant la concurrence avec l'économie capitaliste. Aujourd'hui, le secteur social doit se repositionner face à la révolution du numérique et de la prétendue « économie du partage ». Cette économie à la Uber et Aibnb n'a rien de collectif, « car les profits, eux, ne sont pas partagés », explique Martin Frap-

pier. L'économie sociale doit reprendre l'initiative face à ces nouveaux modèles économiques déroutants, qui échappent au droit du travail et aux cadres juridiques.

D'autant plus que l'époque est au « social washing » : un nombre croissant de grandes entreprises font valoir leur impact social, affichent un volet

« équitable ». Or, « il suffirait d'une crise dans l'économie, d'un changement de dirigeant, et ce volet social pourrait sauter », prévient Martin Frappier. Les entreprises sociales, elles, n'ont pas le choix d'assurer leur mission, puisqu'elle est inscrite dans leur constitution même.

Difficile donc de survivre devant les avancées du capitalisme effréné, surtout lorsque les entreprises privées bénéficient d'aides publiques, souvent des crédits d'impôt, desquelles les coopératives et OBNL sont par définition exclus, puisqu'ils ne payent pas d'impôts sur le profit. Le secteur social est donc défavorisé devant les aides de l'État et cela l'empêche d'autant plus d'investir dans la recherche et le développement, ce qui lui permettrait de rester concurrentiel.

Cependant, devant la multiplication d'initiatives de plus en plus audacieuses, comme les coopératives de programmeurs de jeux vidéo ou d'humoristes, on ne peut que constater que l'économie sociale est loin d'avoir dit son dernier mot.

S'approprier de nouvelles façons de faire

pour transformer les collectivités et développer les territoires.



tiess.ca